



D'ACCORD ? A nos âges, pourquoi continuer de lutter ?
Mais quitte à être une goutte d'eau dans ce monde, autant être celle qui fera déborder le vase non ?

L'ÉDITO : PAS DE MUTINERIE A BORD DU « RETRAITÉS »

Non, même s'il y a eu changement à la barre de navigation, il n'y a pas eu destitution de notre fringand et toujours jeune Capitaine J-Paul Castaing qui demeure, de plein droit et en plein accord, membre imminent du carré des dirigeants de la section syndicale. L'équipage que nous avons réuni le 27 mai en a décidé ainsi tout en plaçant, et c'est une première chez les retraités, une femme à la tête du navire. Car, nous en avons convenu lors de notre assemblée, la navigation à bord du « Retraités » même si elle fut agréable ces 5 dernières années, avec un équipage renforcé (244 syndiqués) avait tendance à se laisser bercer sur une mer qui malheureusement devient de plus en plus houleuse, je dirais même dangereuse, économiquement et politiquement, Le renforcement de notre carré de dirigeants nous paraît donc nécessaire pour soutenir l'action de notre nouvelle Capitaine, enfin je veux dire Secrétaire, Annie Bertholaz, à qui, c'est la tradition, nous souhaitons de bien tenir la barre pour impulser les luttes que nous devons impérativement mener si nous ne voulons pas nous noyer dans les eaux verdâtre du Libéralisme avancée et nous laisser plumer par les vils goélands qui survolent le navire !

Ohé syndiqués, souquons ferme et nous atteindrons bientôt la Terre des Jours Heureux !



L'EXTRÊME DROITE TOTALEMENT DÉCOMPLEXÉE

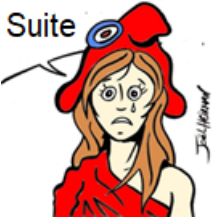
Plusieurs anciens généraux et autres gradés et militaires, réservistes pour certains et proches de partis d'extrême droite, n'ont pas hésité à publier une tribune dans la presse

(1) pour brandir la menace d'un putsch si la situation du pays continuait, selon eux, à se déliter. Il est évident qu'après une telle publication ceux qui se délittent en premier ce sont eux principalement, car le devoir de réserve des militaires, et notamment des réservistes, est grandement entaché. De plus, la date de publication (21 avril 2021) est loin, très loin même, d'être innocente et due au hasard car il s'agit là du 60ème anniversaire du putsch des 4 généraux félons qui avaient pris le pouvoir à Alger le 21 avril 1961.

Cette tribune a fait grand bruit dans les médias et selon les sensibilités politiques des débatteurs, diverses opinions ont été exprimées. Mais il faut bien avouer que les voix qui se sont élevées à l'encontre de cette expression n'ont pas été les plus nombreuses à passer à l'antenne. Les chaînes d'info en continue ont plutôt pris la défense de ces généraux et dans le reste du paysage audiovisuel il en a été principalement de même.

Si il y a encore quelques années ceux qui partageaient ces idées d'extrême droite ne s'en vantaient pas, il en va maintenant bien autrement, hélas. La décomplexion est quasiment totale et nombreux sont les journalistes, écrivains, philosophes et autres politiciens et experts de tous bords à défendre ces idées avec lesquelles la plupart d'entre eux n'hésitent pas à frayer (euphémisme?). Tout ce tapage médiatique en faveur des idées qui vont à l'encontre de nos valeurs telles que équité et partage, solidarité et fraternité et cela quelles que soient les origines, la couleur de peau ou la pratique d'un culte dans le cadre républicain, exige de la part de notre syndicat et à tous les niveaux de nos organisations, une expression rapide. Les échéances électorales approchent rapidement et non des moindres puisqu'après les régionales et départementales de juin, tous les regards seront tournés vers la présidentielle et les législatives qui suivent. Notre rôle est de contribuer à avertir les salariés du danger que représentent ces idées, ce poison qui est maintenant distillé à fortes doses dans l'ensemble des médias et qui risquent de déboucher sur des résultats électoraux catastrophiques.

Suite page 2 >>>>>>



Notre rôle est de contribuer à avertir les salariés du danger que représentent ces idées, ce poison qui est maintenant distillé à fortes doses dans l'ensemble des médias et qui risquent de déboucher sur des résultats électoraux catastrophiques.

UNE RIPOSTE S' IMPOSE sous forme d'expressions orales et/ou écrites telles que tracts, par exemple, envers les agents de nos différents services: la con-

fédé a publié des communiqués de presse qui peuvent servir ("donner de billes") pour écrire.

Au-delà, toutes les autres structures de nos organisations comme notre fédération et les UD et notamment celle des Bouches du Rhône (par rapport à son importance auprès de travailleurs du département et de son savoir-faire) doivent y prendre toute leur place. Nos camarades élus dans ces instances pourraient, après en avoir débattu en interne pour bien se cadrer, faire le travail nécessaire pour impulser cette riposte. Dans notre histoire syndicale nombreuse ont été les fois où La CGT et ses différents syndicats furent amenés à combattre "la peste brune". De nos jours où ce danger se rapproche à grands pas, notamment dans le cadre de futures élections de premières importances, nous ne pouvons pas faire autrement et avons le devoir de faire de même en prenant toute notre place dans ce combat qui, évidemment, doit être mené de pair avec toutes nos autres luttes revendicatives.

P. Sabatier

(1) Depuis a eu lieu la manifestation des syndicats factieux de la Police devant l'Assemblée Nationale

AGIRC/ARCO : de l'argent, il y en avait pour les complémentaires

En contradiction avec les accords du 10 mai 2019 (Messieurs les signataires que pensez-vous de ce non-respect des accords ?), les pensions n'ont pas augmenté en novembre 2020. Ce gel imprévu a été justifié par la dégradation des comptes : il faut verser 85,4 milliards d'euros de pensions (+ 2,8 %) alors que les cotisations rentrent moins (79,4 milliards en 2020, en baisse de 4,7 %). Le déficit technique de 6 milliards d'euros est amorti par 1,2 milliard d'euros de cessions d'actifs, mais laisse le déficit global à 4,8 milliards d'euros.

Pourtant, la gestion « rigoureuse », c'est-à-dire les gels de pension et la pénalisation financière des départs en retraite à 62 ans, avaient permis de constituer une réserve financière de 65 milliards d'euros.

Elle aurait pu servir pour respecter l'accord de 2019 dont la CGT n'est pas signataire, pour ne pas geler les pensions, non ?

SI CA RUISSELAIT VRAIMENT !

Si le Smic avait augmenté autant que le patrimoine des ultra-riches en France (+439%) , il serait de 4.805€ net aujourd'hui (indice Smic en 2011 :1094,7€).

Et le minimum vieillesse serait de 3.258,60€ contre 906,81€ aujourd'hui pour l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées) et pour une personne seule.

Vous ne rêvez pas, vous n'êtes pas victime d'hallucination, ma factrice est mon infirmière !



La dernière invention de la Poste : le facteur (la factrice) devient infirmier-e, "Coach de vie" !

La Poste en lien avec le CHU de Toulouse, teste un nouveau service en utilisant le facteur pour détecter la perte

d'autonomie des seniors.

Comment un facteur peut diagnostiquer une personne comme le ferait un-e infirmier-e ?

Ce sont des postier-es, pas des infirmier-es... Faut arrêter le délire

Et en plus, si ça, ce n'est pas de la sous-traitance de notre système de santé !

C'est quoi la suite ?



Nos lecteurs s'interrogent :

Depuis des années la casse du service public ne s'arrête pas. On peut le voir à La Poste où sur 17.000 bureaux en 2010, notre chère entreprise ne gère plus que 7 700 bureaux elle-même. Dans la suite logique 50 000 emplois ont disparus. Le facteur ne joue plus son rôle de lien social avec les usagers sauf pour les clients qui payent un service La précarité ainsi que la baisse des salaires et la productivité sont le maître mot de La Poste.

Seule la politique libérale l'emporte sur le service à rendre à l'utilisateur

Pendant la pandémie on a vu que la suppression des 60 000 lits dans les hôpitaux a mis en grande danger la qualité des soins avec aussi un manque criant de personnel cela amène à l'obligation de reporter des opérations non urgentes. Cela continue avec la privatisation EDF plan HERCULE et GDF plan CLAMADIEU et surtout abandon de prix de référence, en clair augmentation des factures via une tva aux environs de 20/100.

Au mois de février l'INSEE annonçait que 360 500 emplois avaient été détruits en 2020 et pourtant de aides ont été largement accordées aux grandes entreprises par l'état c.a d par nos impôts. et pourtant Renault dont t l'actionnaire principal est l'état, annonce la fermeture d'usine

Le retard pris pour la vaccination aurait pu être évité si les grands groupes pharmaceutiques qui ont bénéficié

La RIPOSTE

des aides à la recherche avaient abandonné leurs brevets mais le profit passe avant la vie humaine il faut bien rémunérer les actionnaires. Par ailleurs, des informations indiquent que le prix des doses devrait fortement augmenter et seul les pays riches pourront payer la facture. Cela amènera en France un déficit de la SS inévitable et les TV/médias se feront un plaisir à nous le rappeler

Une solution existe : créer un pôle pharmaceutique public mais cela il nous fera le construire comme ils l'ont créé la SS en 1945 avec un accès aux soins pour l'ensemble de la population.

Des actions sont prévues en mai nous avons toute notre place dans les revendications, même si certains en qualifiant les retraités de nantis tentent de nous dresser les uns contre les autres. Il faut que l'ensemble des syndiqués actifs et retraités s'impliquent dans ce mouvement selon leurs possibilités.

Nous sommes dans période cruciale pour l'avenir car les gens sont déçus par des promesses n'ont tenus et pour ne pas le citer le RN en profite mais il faut savoir que le programme social est loin du discours tenu car leurs députés votent toutes les lois ultra-libérales.

Notre syndicat a un grand rôle pour définir les propositions et les moyens pour les faire aboutir

Il faut que l'ensemble de nos adhérents militent pour faire aboutir nos justes et nécessaires revendications

Christian M....

10 LOTS
TIRAGE
FIN JUIN


Bon de Soutien SOLIDARITE
SCIC CPMM (ex SAD) et Centrale de Gardanne

Imprimez, découpez ou recopiez le bon ci dessous ! A ce jour tickets vendus

Joignez votre règlement et adressez le tout à l'adresse de :
Syndicat CGT FAPT Poste13 55 av de la Rose-La Brunette- Bt D Ext -13013 Marseille

NOUS VOUS FERONS PARVENIR VOS BILLETS SOUTIEN/SOLIDARITE

NOM	Prénom	Je participe à la LOTERIE SOLIDAIRE
Adresse :		A hauteur deBILLETS à 2€ =..... euros
Je joins mon règlement de :euros		A l'ordre de CGT USR 13

A CE JOUR

ce sont 199 BILLETS de Tombola qui ont été réglés à l'USR CGT13
Mais on ne compte malheureusement qu'une vingtaine de « futurs possible gagnants ? »

Alors, toi aussi, participe à cette Tombola Solidaire

EN FOUINANT

SUR LE WEB

Si Coluche savait que 35 ans après, le seul resto ouvert, c'est le sien !

»

« Maintenant que "Persévérance" est arrivée sur Mars, se serait bien que Tolérance et Bienveillance reviennent sur Terre. »

« Mon ennemi ce n'est pas celui qui arrive en barque dans notre pays, c'est celui qui s'en va en jet privé ! »

Avec « la peur », la « honte » est de retour.

Après les avoir abreuvés de « peurs diverses » (chômage, sida, échecs scolaire ou professionnel, Covid, répression tout azimut ...) , qui a bien pu dire aux jeunes qu'être pauvre c'était la honte, qu'être malade c'était la honte, qu'un illettré était un poids pour la "société", qu'être malade était "la honte", que vivre dans un quartier « difficile » c'était « la honte » ?

Pourquoi avoir honte d'avoir faim, de demander du secours aux associations, de vouloir vivre une retraite digne ?

Qui a grand intérêt à donner ce sentiment d'infériorité ?

Qui manœuvre si bien les décors qu'on finit par se projeter sur cette horrible scène de la honte ?

J'entends souvent, même chez nos jeunes vers le lycée " Ah mais je peux pas demander ça, c'est la honte !".

Avoir honte c'est le résultat d'une mauvaise action.

Être pauvre, perdu, souffrant, âgé ne sont pas des actions.

La honte c'est d'être incapable dans la 6ème puissance du monde d'offrir un toit, un travail et à manger pour tout le monde !

TPAS POSTE * **Parce que l'on a aussi la volonté de s'adresser les pré-retraités.**

A compter du 1er juillet 2021: les conditions d'entrée dans le dispositif sont modifiées comme suit :

- 15 années d'ancienneté
- 56 ans et 3 mois minimum pour le TPAS dérogatoire
- 57 ans et 6 mois pour les personnels relevant de l'accord Métiers Supports (SLD)
- 58 ans et 6 mois pour les autres personnels.

Ce dispositif restera de droit, sauf pour les cadres supérieurs des groupes B et C qui devront obtenir l'aval de leur N+1.

Enfin la filière SI (Numérique) ne relève plus de l'accord « TPAS Métiers Supports » mais du dispositif général.

***A COMMUNIQUER A UN POSTIER ACTIF « AYANT-DROIT » DE VOTRE CONNAISSANCE**

